



VOTE LUNTEER VISION



Volunteering Equality
Rights Action
VERA



Co-funded by
the European Union

Project Number: 101140501

(Revealing European Values in Volunteering in Europe - REVIVE Project No. 101051131)

VOTE LUNTEER VISION

Boîte à outils destinée aux membres du CEV et à d'autres organisations impliquant des bénévoles/volontaires pour découvrir et développer les opinions des candidats au Parlement européen sur le bénévolat pour les élections européennes de 2024, en référence à l'Agenda politique sur le bénévolat/volontariat en Europe (PAVE), le « Helping Hands EYV 2011 5-Year Review », les priorités politiques 5R et le Plan directeur pour le bénévolat 2030 (BEV2030).



CONTRIBUTION
IMPORTANTE



INTERGROUPE



IMPORTANCE DE
L'AUTONOMISATIO
N



ENGAGEMENT GLOBAL



RESSOURCES
SOCIÉTALES



NOUVEAUX
BÉNÉVOLES/VOLONTAIR
ES ET NOUVELLES
MÉTHODES

✓ *Pour qui allez-vous voter ?*

✓ *Quelle est leur **vision** du **bénévolat** ?*

DANS CETTE BOÎTE À OUTILS

- 01** INTRODUCTION
- 02** CONTRIBUTION IMPORTANTE
- 03** IMPORTANCE DE L'AUTONOMISATION
- 04** RESSOURCES SOCIÉTALES
- 05** INTERGROUPE
- 06** ENGAGEMENT GLOBAL
- 07** NOUVEAUX BÉNÉVOLES/VOLONTAIRES ET NOUVELLES MÉTHODES

INTRODUCTION

VOLE LUNTEER VISION

Depuis 2011, de nombreux pays ont élaboré des cadres juridiques plus solides et plus adaptés pour le bénévolat/volontariat, et la culture du bénévolat/volontariat est devenue plus acceptée et mieux comprise. L'Agenda politique pour le bénévolat/volontariat en Europe (Policy Agenda for Volunteering in Europe - PAVE), publié lors de l'Année européenne du bénévolat/volontariat 2011, a été un point de référence pour bon nombre de ces développements. En 2021, à l'occasion du 10e anniversaire de l'AEV 2011, le Centre européen du volontariat (CEV) a préparé le Blueprint for European Volunteering 2030 (BEV2030),¹ plan stratégique pour le bénévolat/volontariat en Europe. S'appuyant sur les points forts du PAVE, du rapport CEV Helping Hands, des 5 priorités² politiques et du rapport CEV Valuing Volunteering,³ tout en incorporant des liens avec les Objectifs de développement durable (ODD) et reconnaissant l'évolution du paysage depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui, le BEV2030 sert d'outil d'orientation principal et le plus récent, pour toutes les parties prenantes souhaitant voir le plein potentiel du bénévolat/volontariat en Europe se concrétiser.

¹CEV, "Blueprint for European Volunteering: #BEV2030", September 2021, https://www.europeanvolunteercentre.org/files/ugd/3ec99c_0e028c421bd14adcbd69bdbe744a0313.pdf

²CEV, "Helping Hands" Hope for Europe! Conference Report, 8-9th October 2015, p.3 https://df2253af-c034-4026-aac2-5d1c91f60490.filesusr.com/ugd/3ec99c_d09820abb77847678d0cc98dc8a3e0fc.pdf

³CEV, "Valuing Volunteering" European Volunteer Centre Conference Report, 21st November 2019, <https://www.europeanvolunteercentre.org/conferences-reports>

En 2011, lorsque PAVE a été publié, les pleins effets de la crise économique de 2007 se faisaient ressentir, avec des mesures d'austérité et des taux de chômage élevés ayant un impact considérable sur les possibilités et les demandes en matière de bénévolat/volontariat.⁴ La préparation du projet en 2020 s'est déroulée dans le contexte d'une autre crise - la pandémie de COVID-19. Depuis le premier jour de la crise de la pandémie de COVID-19, les citoyens et citoyennes ont répondu aux besoins existants et émergents en adaptant et en lançant de nombreuses initiatives bénévoles/volontaires.⁵ Cela a démontré, sans aucun doute, l'importance des bénévoles/volontaires et d'une société civile dynamique et réactive, reflétant l'esprit d'une communauté résiliente et attentionnée. Dans un contexte où, dans de nombreuses parties de l'Europe, les bénévoles/volontaires, les organisations bénévoles/volontaires et les organisations coupoles/fédérations autour du bénévolat/volontariat souffrent d'un manque d'investissement et d'une absence de soutien public et étatique ces derniers temps, cette situation sans précédent a mis en lumière plus que jamais l'importance cruciale des bénévoles/volontaires de tous âges et profils pour notre société, en particulier en tant que partenaires clés des responsables locaux au niveau municipal.

Dans le cadre du processus de relèvement post-crise, le CEV a appelé les responsables politiques à "passer à la vitesse supérieure" en ce qui concerne les politiques et programmes de bénévolat/volontariat, expliquant que ce "changement de vitesse" devrait inclure une intensification accrue de l'attention, de l'investissement et du développement des partenariats avec les organisations impliquant des bénévoles/volontaires et les organisations coupoles/fédérations. Le CEV estime que cela conduirait à une situation qui reflète de manière plus appropriée l'importance de l'énergie, de l'expertise et de l'engagement des bénévoles/volontaires pour la santé, le bien-être et la solidarité en Europe, tout en évitant l'exploitation des bénévoles/volontaires dans des contextes à but lucratif. BEV 2030 explique pourquoi c'est le cas et quelles mesures doivent être prises par les différentes parties prenantes pour que cela devienne une réalité d'ici 2030.

⁴CEV, Policy Agenda for Volunteering in Europe (PAVE), 2011, p.6

⁵CEV, Volunteers in Solidarity COVID-19, June 2020

https://df2253af-c034-4026-aac2-5d1c91f60490.filesusr.com/ugd/3ec99c_eed2c2f10db04406afd31596f28152d5.pdf

CONTRIBUTION IMPORTANTE



DÉFIS SOCIÉTAUX & COMMUNICATION

Le bénévolat / volontariat offre une réponse unique aux défis sociétaux. Les citoyennes et citoyens font face à des problématiques croissantes et universelles telles que les inégalités sociales et économiques, le rétrécissement de l'espace pour la société civile et la démocratie, le changement climatique, la solitude, la fracture numérique et la protection de la culture et du patrimoine culturel. Les bénévoles/volontaires ne devraient pas être présentés comme des "amateurs" jouant un rôle secondaire par rapport aux employés "professionnels", mais plutôt comme une approche complémentaire ajoutant de la valeur en tant que ressource unique pour le développement durable et en tant qu'experts dans les défis vécus par les communautés auxquelles ils participent, ainsi que dans les solutions possibles.

Résultats :

- Tous les efforts sont déployés pour que cette contribution des bénévoles/volontaires soit mieux comprise et mise en valeur par eux-mêmes, les médias et la société dans son ensemble.
- Des opportunités de reconnaissance publique pour l'action des bénévoles/volontaires, des citoyennes et citoyens et des associations, à travers des prix, des semaines bénévoles/volontaires, des festivals, etc., sont fournies et plus fréquentes

AU-DELÀ DE LA PRESTATION DE SERVICES

Les bénévoles/volontaires, les organisations impliquant des bénévoles/volontaires et les organisations coupoles/fédérations autour du bénévolat/volontariat doivent être impliqués en tant qu'acteurs clés dans l'amélioration de la société et l'atteinte de l'égalité des chances pour tous et toutes, pas uniquement en tant que fournisseurs de tâches et de services.⁶ Bien qu'il soit déjà important de réaliser une tâche significative en faisant du bénévolat/volontariat et d'avoir un impact significatif visible par la communauté, les décideurs et décideuses politiques ne doivent pas uniquement comprendre les résultats pratiques du bénévolat/volontariat,

⁶CEV, VIEWSS Report Volunteering in European Welfare and Social Services, 2014, https://issuu.com/european_volunteer_centre/docs/viewss-report

mais aussi le rôle que le bénévolat/volontariat joue dans la cohésion sociale, les relations interpersonnelles, le rapprochement entre les gens et le maintien de la communication et du dialogue entre nous, faisant ainsi des valeurs européennes une réalité.

Résultats :

- L'importance des bénévoles/volontaires pour la qualité de vie, le bien-être et la solidarité en Europe est mieux reflétée grâce à des messages positifs et un discours qui les met en valeur.
- La contribution du bénévolat/volontariat à la réalisation des ODD est incluse et reconnue dans les Examens Nationaux Volontaires (Voluntary National Reviews - VNRs).

VALIDATION DES APPRENTISSAGES

Le bénévolat/volontariat offre un cadre unique pour l'éducation à la citoyenneté, constitue un espace important pour l'acquisition de compétences, l'apprentissage et le développement personnel, qui est complémentaire à l'emploi et aux opportunités d'éducation et de formation formelles, et n'est pas uniquement à voir comme une alternative.

Résultats :

- Il est bien compris que les organisations de la société civile (OSC) peuvent souvent être des lieux appropriés pour l'apprentissage structuré et l'expérience professionnelle, et que les leaders des OSC devraient être formés et soutenus avec des ressources pour jouer ce rôle en soutenant les stagiaires et autres par un parcours d'apprentissage clair et des objectifs d'apprentissage.
- Il est clair que ce soutien doit être distinct des actions visant à soutenir et gérer les bénévoles/volontaires et l'aide qui leur est offerte pour identifier, documenter et certifier leurs apprentissages, si le bénévole/volontaire le souhaite, par le biais de processus de validation de l'apprentissage non formel et informel (NAFI).
- Les efforts visant à partager et à reconnaître les outils communs au niveau européen pour valider les compétences acquises grâce au bénévolat/volontariat bénéficient d'un soutien intersectoriel.
- Les employeurs sont soutenus pour comprendre et valoriser les compétences acquises grâce au bénévolat/volontariat pour leurs employés actuels et futurs dans les processus de développement des ressources humaines et de recrutement.
- Les institutions éducatives sont soutenues pour comprendre et reconnaître les compétences acquises grâce au bénévolat/volontariat pour leurs étudiants actuels et futurs.

RECHERCHE ET MESURES

L'absence continue de coordination au niveau de l'UE en ce qui concerne les programmes, les politiques et la collecte de données sur le bénévolat/volontariat rend impossible une évaluation réaliste et une mesure de l'effet transformateur réel du bénévolat/volontariat en Europe, et de la valeur du bénévolat/volontariat telle qu'indiquée dans le chapitre 6 de PAVE,⁷ et par conséquent, le développement de politiques efficaces, durables et fondées sur des preuves.⁸ Une situation qui rend les budgets de bénévolat/volontariat à tous les niveaux administratifs et dans tous les domaines de plus en plus vulnérables aux coupes.

Résultats :

- Les décideurs et décideuses politiques travaillent avec des partenaires pour s'assurer que des données plus fiables et comparables sur le bénévolat/volontariat soient collectées dans différents pays européens, contribuant ainsi à la compréhension de la contribution des bénévoles/volontaires à la réalisation des ODD.
- Lors de la mesure de la valeur du bénévolat/volontariat, elle est réalisée selon l'approche "Au-delà du PIB" et ne se limite pas aux statistiques de valeur économique, mais inclut également la contribution au bien-être personnel, à la santé, à la sécurité, aux connexions sociales et à l'engagement civique, comme cela est indiqué dans les enquêtes européennes sur la qualité de vie, les enquêtes harmonisées sur l'utilisation du temps et les conditions de vie (SILC).
- Les lignes directrices de l'OIT pour la mesure de la valeur économique du bénévolat/volontariat sont reconnues comme une ressource importante basée sur des critères de collecte de données robustes approuvés par des professionnels et des agences de statistiques du monde entier, et soutiennent les efforts visant à mettre à jour les lignes directrices pour prendre en compte l'approche actuelle de l'OIT pour la collecte de données sur le travail rémunéré et non rémunéré.
- Les informations collectées sont utilisées pour informer et mettre en œuvre des changements dans les politiques et programmes de bénévolat/volontariat.

⁷CEV, Policy Agenda for Volunteering in Europe (PAVE), 2011 (Chapter 6)

https://www.europeanvolunteercentre.org/files/ugd/3ec99c_38c7cd0ec9b4490fbd96230430959e35.pdf

⁸<https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/statistical-tools-measuring-volunteering>

- Les organisations de bénévolat/volontariat sont habilitées à travailler avec des agences statistiques, des instituts de recherche, des experts et des organisations d'experts pour identifier, quantifier et enregistrer la contribution du bénévolat/volontariat au capital social et humain et à la réalisation des ODD.
- Les données pertinentes sur le bénévolat/volontariat sont partagées dans le portail de connaissances de l'ONU afin de capturer la carte mondiale et comparative du bénévolat/volontariat.

2025, ANNÉE EUROPÉENNE DES BÉNÉVOLES/VOLONTAIRES

Il serait souhaitable que 2025 soit déclarée par l'UE comme l'Année européenne des bénévoles/volontaires. Ce serait un hommage approprié aux efforts et à l'impact des bénévoles/volontaires pendant la crise du COVID19 et les crises causées par la guerre en Ukraine, où la vie et le bien-être des personnes ont été gravement menacés. Cela mettrait en lumière l'importance du soutien bénévole/volontaire à la santé et au bien-être en Europe et le rôle des bénévoles/volontaires dans la relance et l'avenir de l'Europe. En 2011, l'Année européenne du bénévolat/volontariat était axée sur l'exploration et l'approfondissement de la compréhension commune du concept de bénévolat/volontariat. L'Année européenne des bénévoles/volontaires 2025 se concentrerait sur les personnes qui font du bénévolat/volontariat. Elle chercherait à explorer davantage et à mieux comprendre leur motivation et leur impact sur la santé et le bien-être en Europe. Des études montrent que le bénévolat/volontariat peut apporter un nouveau sens, de l'identité et un sentiment d'appartenance, et qu'il améliore la satisfaction de la vie, réduit la solitude et l'isolement, et diminue les symptômes de dépression et d'anxiété, tant chez les bénévoles/volontaires eux-mêmes que chez ceux qu'ils soutiennent. Il est de la plus grande importance pour l'UE que les citoyens qui font du bénévolat/volontariat basé sur la solidarité, le respect, l'égalité et les valeurs partagées veillent à leur propre bien-être et santé mentale, et, grâce au bénévolat/volontariat, contribuent à la communauté et participent au bien-être des autres. L'Année européenne des bénévoles/volontaires 2025 mettra en lumière les actions collectives essentielles des bénévoles/volontaires conduisant à une meilleure santé et une amélioration du bien-être en Europe et fournira un cadre approprié pour célébrer et renforcer la reconnaissance positive des bénévoles/volontaires en Europe.



IMPORTANCE DE L'AUTONOMISA TION

HABILITATION

Lorsque le volume et la qualité de l'information sur le bénévolat et l'accès à celui-ci augmentent, les citoyens peuvent mieux comprendre l'importance et le pouvoir du bénévolat, ce qui ajoute à la richesse et à la diversité de l'environnement du bénévolat en Europe.

Résultats :

- L'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage par l'engagement sont introduits plus largement dans les systèmes d'éducation formelle afin d'accroître la sensibilisation au bénévolat et à la société civile, non seulement pour les enfants et les jeunes, mais aussi pour leurs réseaux plus larges de familles et d'amis.
- Le caractère « libre » du bénévolat est protégé par opposition aux parties obligatoires ou facultatives des systèmes d'éducation formelle qui servent à relier les jeunes à la société civile et aux situations de bénévolat. Diversity is highlighted by showcasing possibilities to volunteer in a broad range of fields and areas of interest and need.
- La diversité est mise en évidence par les possibilités de bénévolat dans un large éventail de secteurs et de domaines d'intérêt et de besoins.

INCLUSION

Le bénévolat contribue énormément à l'inclusion sociale, mais il doit devenir plus accessible aux personnes de différents milieux, âges et de situations personnelles.

Résultats :

- Il y a des investissements dans la recherche et la collecte de données qui peuvent informer sur le manque d'inclusivité et les disparités dans le bénévolat causées par des cadres juridiques restrictifs, par des préjugés ou des stéréotypes ou d'autres sources d'inégalité.
- Les données et les preuves d'inégalités et de manque d'inclusivité, qu'elles soient fondées sur l'âge, l'ethnicité, le sexe, etc. sont utilisées comme base pour soutenir les activités et les politiques d'atténuation dans le cadre d'un plan d'action concret en collaboration avec les partenaires de la société civile.

- Les décideurs collaborent avec des organisations de développement et de volontariat, ainsi qu'avec des initiatives dirigées par des bénévoles/volontaires, à travers des politiques publiques et des financements, afin de les aider à donner l'exemple en matière de changement pour accroître la sensibilisation et la visibilité de la diversité, éliminer les obstacles psychologiques et physiques au bénévolat/volontariat, élaborer des systèmes de soutien et en faire la norme.

STABILITÉ ET DURABILITÉ

La capacité de fournir un impact de qualité, durable et sur le long terme, ainsi que des réponses appropriées aux besoins de la communauté, en particulier ceux qui apparaissent soudainement dans des situations de crise d'une manière flexible et coordonnée, exige que les organisations bénévoles/volontaires soient stables, bien établies et bien considérées, non seulement dans la communauté, mais aussi et en particulier, par les autorités locales, régionales et nationales.

Résultats :

- Le secteur du bénévolat/volontariat bénéficie d'un soutien et d'encouragements appropriés pour être en mesure d'offrir des réponses souples et novatrices aux besoins de la collectivité, de croître et d'être durable.
- Des stratégies de développement du bénévolat/volontariat appropriées, intersectorielles et transversales pour différents domaines et secteurs politiques sont développées.
- La mise en réseau et la coopération entre les organisations, les pouvoirs publics et les secteurs sont facilitées, encouragées et/ou récompensées pour accroître le potentiel et la probabilité que les organisations, en temps de crise, soient prêtes et disposées à collaborer.
- Un soutien ciblé aux initiatives menées par des bénévoles/volontaires qui découlent de besoins communautaires imprévus ou soudains (comme la crise de la COVID-19 ou les tremblements de terre) est fourni afin qu'ils puissent continuer à exploiter l'énergie et l'enthousiasme générés. De cette façon, être en mesure de continuer à répondre aux besoins de la société pendant la période de reprise après la crise et au-delà de la situation spécifique à laquelle ils répondaient si le besoin continue d'exister.

⁹CEV, Inclusive Volunteering Toolkit, March 2019,

https://df2253af-c034-4026-aac25d1c91f60490.filesusr.com/ugd/3ec99c_38b45efe3d4c42a98e8e994da6ba4068.pdf

- Le soutien nécessaire à des initiatives plus établies fondées sur le volontariat/bénévolat, et celui des organismes volontaires/bénévoles/volontaires de soutien des infrastructures, est disponible pour assurer leur durabilité et reconnaître leur rôle essentiel dans nos collectivités et dans la société dans son ensemble.

CADRE JURIDIQUE ET POLITIQUE

Les cadres juridiques et politiques doivent être adaptés à la réalité de l'évolution des écosystèmes du bénévolat/volontariat. L'évolution du bénévolat/volontariat se traduit notamment par la croissance des initiatives informelles et du bénévolat/volontariat en ligne, où le bénévolat joue un rôle particulier en donnant une voix aux groupes exclus et/ou les moyens de faire campagne pour une cause et/ou le développement d'initiatives d'entraide et d'un réseau de bénévoles/volontaires.

Résultats :

- Les cadres juridiques du bénévolat/volontariat sont adaptés et évoluent pour tenir compte de cette évolution et d'autres changements sociétaux et comportementaux. Ainsi, en plus de l'engagement plus formel et structuré sur lequel les cadres juridiques sont souvent axés, les cadres seront plus à même de faciliter et de permettre différentes formes d'engagement bénévole/volontaire, plutôt que de s'en tenir à des formes de bénévolat/volontariat comme c'est le cas actuellement, libérant ainsi un potentiel supplémentaire.
- Les cadres juridiques pour le bénévolat/volontariat sont adaptés à l'objectif visé et simples à comprendre, à mettre en œuvre et à évaluer par les bénévoles/volontaires eux-mêmes, les organisations et les autorités de contrôle.
- Les cadres juridiques pour le bénévolat/volontariat reconnaissent et envisagent à la fois le bénévolat/volontariat fondé sur les rôles et le bénévolat/volontariat fondé sur les tâches, ce qui permet d'obtenir un bénévolat/volontariat de qualité dans tous les cas.
- Les cadres juridiques protègent la sécurité physique, mentale et sociale des bénévoles/volontaires et des bénéficiaires de leurs actions proportionnels et réalistes pour les organisations de toutes tailles

RESSOURCES SOCIÉTALES



INVESTING FOR SOCIAL IMPACT

Le financement public devrait refléter le coût réel du bénévolat/volontariat, la valeur réelle de la contribution des bénévoles/volontaires et les besoins des organisations d'infrastructure qui ont un impact social et garantissent : l'offre d'opportunités de bénévolat/volontariat de qualité ; le soutien aux bénévoles/volontaires (formation, conseil, évaluation, etc.) ; l'adéquation entre l'offre et la demande de bénévolat/volontariat; le renforcement des capacités et d'échange de bonnes pratiques entre les organisations impliquées dans le bénévolat ; l'élimination des obstacles au bénévolat/volontariat ; sensibilisation à la valeur du bénévolat/volontariat pour l'individu et la société ; influencer l'environnement politique dans les domaines où le bénévolat est pratiqué afin de créer un environnement propice à l'échange d'expériences et à l'épanouissement du bénévolat/volontariat (PAVE 2011).

Résultats:

- Le financement et les autres formes de soutien sont alloués de manière équitable et suffisamment souple pour tenir compte de la flexibilité des réponses aux besoins qui est souvent requise par les organisations de bénévolat/volontariat.
- Les fonds publics sont accessibles à toutes les organisations de la société civile qui respectent les droits de l'homme et les valeurs européennes par le biais d'appels d'offres ouverts.
- Il convient également d'augmenter et de protéger le financement des infrastructures de bénévolat/volontariat.
- Les formes de soutien aux associations passent également par des systèmes de mesure de l'impact, pour arriver à ce que l'on appelle le "paiement par les résultats", dans lequel les résultats sont l'impact positif que l'association exerce dans un lieu spécifique pour la population locale par le seul fait d'exister, de fonctionner et de participer à la vie de la communauté. Cela génère un résultat qui ne peut être mesuré numériquement, mais certainement une valeur en termes d'impact pour la communauté et qui pourrait guider les décisions de dépenses.

RÉSILIENCE DE LA COMMUNAUTÉ

Le bénévolat/volontariat est un élément important de la résilience des communautés. Il est donc essentiel que le bénévolat/volontariat fasse partie intégrante de la planification de la communauté en matière de prévention et de réponse aux crises. Le bénévolat/volontariat en situation de crise nécessite une attention, une planification et une organisation particulières. Celles-ci doivent être proportionnelles aux risques potentiels et tenir compte de l'ensemble des connaissances, des expériences et du potentiel des citoyens et citoyennes, des bénévoles/volontaires et du personnel de la société civile organisée.

Outcomes:

- Le bénévolat/volontariat fait partie intégrante de la planification communautaire de la prévention et de la réponse aux crises.
- Il est tenu compte du fait que le bénévolat/volontariat dans les situations de crise nécessite une attention, une planification et une organisation particulières et que celles-ci doivent être proportionnelles aux risques potentiels et tenir compte de toutes les connaissances, expériences et de l'activisme civique, des bénévoles/volontaires et du personnel de la société civile organisée.
- Les réponses aux crises avec le soutien des volontaires/bénévoles sont efficaces et efficaces en veillant à ce que les structures de coordination et de soutien nécessaires au le bénévolat/volontariat d'urgence épisodique sont prêtes à l'avance et bénéficient d'un soutien et d'un financement adéquats. Il convient de veiller à ce que ces structures et processus soient développés parallèlement à d'autres initiatives qui renforcent le sens de la communauté de manière plus transversale.

RESPONSABLES ET MENTORS DES BÉNÉVOLES/VOLONTAIRES SÉCURITÉ PHYSIQUE, MENTALE ET SOCIALE

Résultats :

- Les organisations coupoles/fédérations autour du bénévolat/volontariat et les organisations impliquant des bénévoles/volontaires devraient continuer à investir dans le développement de la qualité du rôle et de la pratique des gestionnaires et des mentors bénévoles/volontaires qui aideront à cultiver des programmes de bénévolat/volontariat prospères et pertinents menant à un impact élevé.
- Un financement public pour le soutien à la formation et à l'engagement des gestionnaires et des mentors bénévoles/volontaires est fourni. Il devrait inclure une approche plus ciblée et plus approfondie avec une vision à long terme dans le contexte d'une approche plus large, transversale et intersectorielle.

- Des ressources pour permettre à l'organisation d'introduire et de maintenir une variété de mesures de soutien, en particulier pour les nouveaux bénévoles/volontaires, telles que des programmes de mentorat intergénérationnels et d'autres approches d'accompagnement des bénévoles/volontaires par des accompagnants bénévoles/volontaires sont disponibles.

SÉCURITÉ PHYSIQUE, MENTALE ET SOCIALE

Résultats

- Il y a un investissement dans l'élaboration de cours de gestion des bénévoles/volontaires et la certification qui comprend les exigences de base et veille à ce que tous les gestionnaires bénévoles/volontaires soient formés à toutes les exigences juridiques et de santé et de sécurité pertinentes pour les bénévoles/volontaires.
- Les bénévoles/volontaires reçoivent le soutien et la protection nécessaires grâce à une assurance accidents et responsabilité civile appropriée.
- Des partenariats de financement pour le ressourcement de l'assurance des bénévoles/volontaires sont établis et des progrès sont réalisés avec les fournisseurs d'assurance pour élaborer des produits du marché qui offrent de l'assurance aux bénévoles/volontaires, peu importe leur situation et de manière inclusive.

SYSTÈMES DE CORRESPONDANCE EN LIGNE

Le maintien des mesures sanitaires et de distanciation physique, en place pour prévenir la propagation du virus de la COVID-19 et protéger les personnes vulnérables, signifiera qu'un certain nombre de bénévoles/volontaires réguliers, en particulier les personnes âgées ou celles qui ont des problèmes de santé sous-jacents, ne reprendront pas leurs activités de bénévolat/volontariat antérieures et les personnes ayant ces profils ne s'engageront pas comme nouveaux bénévoles/volontaires de la même façon qu'auparavant. Des services de correspondance en ligne pour trouver de nouveaux bénévoles/volontaires pour remplir ces rôles peuvent sembler une solution idéale.

Résultats :

- Il est entendu que les systèmes de correspondance en ligne sont l'une des possibilités de donner aux bénévoles/volontaires accès aux opportunités d'engagement et il existe de bons exemples d'organisations de bénévoles/volontaires en Europe qui assurent la qualité, la transparence et la complémentarité du processus. Toutefois, afin de fournir une approche inclusive et de qualité, ils ne peuvent pas remplacer complètement la correspondance physique et le soutien.

- Il faut faire preuve d'une extrême prudence si l'on cherche à financer ou à faire appel à de tels systèmes dans le cadre de la prestation de politiques de bénévolat/volontariat, afin de déterminer et de faciliter les occasions de qualité qui répondent à toutes les exigences juridiques. (y compris ceux liés à la sécurité des bénévoles/volontaires et des bénéficiaires et au RGPD) et que les attentes des bénévoles/volontaires et des organisations sont gérées d'une manière qui donne la priorité à l'impact positif sur la communauté et non aux objectifs et aux chiffres qui font la manchette.
- La vente de données de personnes s'inscrivant sur des plateformes de correspondance pour devenir des bénévoles/volontaires est interdite.

CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ ET POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOLONTARIAT

Le Corps européen de solidarité devrait être le point de départ d'une politique européenne du volontariat plus large et plus globale. La proposition de la présidence allemande du Conseil de l'Union européenne (2020) sur l'élaboration d'une plateforme pour les personnes âgées qui font du bénévolat/volontariat devrait être examinée avec grand soin et une analyse exhaustive des besoins devrait être entreprise tout en assurant les ressources supplémentaires nécessaires pour cette plateforme ou toute autre initiative similaires à élaborer.

Résultats

- Les politiques sur le bénévolat/volontariat sont coordonnées dans tous les domaines et comprennent un soutien solide à une infrastructure de bénévolat/volontariat fonctionnelle fondée sur le dialogue, la consultation et la collaboration intersectorielle. Cela devrait se faire à tous les niveaux de prise de décision, y compris, et surtout, au niveau local, soutenu et appuyé par un cadre européen.
- Les spécificités et les besoins du secteur du bénévolat/volontariat sont pris en compte dans la période de reprise de la COVID-19, parallèlement à ceux des intérêts commerciaux.

INTERGROUPE



Les candidats au Parlement Européen sont encouragés à remplir l'engagement pour un intergroupe pour le bénévolat/volontariat.

- ✓ La création d'un Intergroupe du Parlement européen sur le bénévolat/volontariat est nécessaire pour assurer un engagement continu du Parlement européen en faveur de la poursuite du développement d'un agenda européen complet sur le bénévolat/volontariat.
- ✓ Une question transversale comme le bénévolat/volontariat, a besoin d'un intergroupe officiel et structuré, afin d'avoir les ressources financières pour faciliter les activités. L'intergroupe constituera un cadre crucial entre les partis et entre les comités pour assurer la bonne mise en œuvre du Service européen de solidarité et de volontariat (Corps européen de solidarité).

Les candidats au Parlement Européen sont encouragés à remplir l'engagement pour un intergroupe pour le bénévolat/volontariat.

Moi (nom).....
Candidat aux élections européennes de 2024,.....
je m'engage à soutenir et à promouvoir la création d'un intergroupe du Parlement européen sur le bénévolat.

Signé:

Date et lieu:

Timbre

Détails du contact:

Téléphone:

Email:

Réseaux sociaux:

ENGAGEMENT GLOBAL



PARTICIPATION DEMOCRATIQUE

Le bénévolat/volontariat est une composante essentielle de la démocratie européenne et une expression des valeurs européennes. La participation active des citoyens dans des actions pratiques et dans l'élaboration de politiques conduisant à un changement systémique est cruciale.

Résultats :

- L'article 11 du Traité de Lisbonne concernant le dialogue structuré avec la société civile européenne est pleinement mis en œuvre.
- Les partenaires de la société civile qui sont des experts du bénévolat/volontariat sont engagés dans un dialogue structuré régulier avec les décideurs politiques sur toutes les questions liées aux bénévoles/volontaires et au bénévolat/volontariat et ayant un impact sur eux.

DIGNITÉ ET LIBERTÉ

La contribution des bénévoles/volontaires devrait être acceptée comme un élément clé de l'effort d'équipe et un partenaire de confiance pour la cohésion sociale. Les bénévoles/volontaires doivent être considérés comme des acteurs de leur propre destin s'engageant dans la démocratie participative aux côtés de la démocratie représentative pour améliorer la qualité de vie de tous. Non seulement en termes de services matériels mais aussi, et surtout en ce qui concerne d'autres résultats tels que : les liens humains et les connexions entre les gens dans un esprit de respect mutuel, la reconnaissance et la liberté d'être différent. Le bénévolat/volontariat pour contribuer à la justice sociale et à une société plus juste devrait être fondé sur les valeurs européennes et être ouvert, inclusif et accessible à tous.

Résultats :

- Les organisations de bénévoles/volontaires sont toujours incluses dans la conception et la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale.
- Les principes de base du bénévolat/volontariat sont protégés par les décideurs et toutes les parties prenantes.

- La dignité des bénévoles/volontaires et de ceux qui sont soutenus par des bénévoles/volontaires est protégée.

FINANCEMENT TRANSPARENT ET DÉMOCRATIQUE DE L'ÉTAT

Un financement public transparent et démocratiquement réparti pour des initiatives de bénévolat/volontariat démocratiques et inclusives avec des procédures claires et transparentes est essentiel pour que le bénévolat/volontariat de qualité prospère. L'absence de soutien de l'État à la société civile et aux bénévoles/volontaires laisse aux individus et aux groupes la possibilité de profiter des vulnérabilités des autres et de promouvoir leurs programmes idéologiques et politiques dans le cadre de la distribution des fonds. Lorsque ces agendas sont incompatibles avec les valeurs européennes et les droits humains, cela entraîne des défis à long terme en matière de cohésion sociale, de sécurité et de sûreté pour tous.

Résultats :

- Une variété de possibilités de financement appropriées pour les coûts de base et les projets de différentes tailles et de différents champs d'application pour les bénévoles/volontaires (groupes formels et non formels) et les organisations coupoles/fédérations autour du bénévolat/volontariat sont disponibles.
- Le temps de bénévolat/volontariat qui ne remplace pas les emplois rémunérés peut être utilisé pour le cofinancement des subventions.
- Le financement public du bénévolat/volontariat est alloué sur la base d'appels à propositions ouverts.
- Les procédures sont simplifiées pour qu'il soit plus facile pour toutes les entités, y compris les organisations bénévoles/volontaires ayant des capacités limitées (peu ou pas de personnel rémunéré) de demander un financement sans compromettre les normes et/ou la transparence.

RÉSEAUX COLLABORATIFS

Une collaboration intersectorielle fiable et préexistante s'est avérée cruciale pour permettre aux collectivités de répondre aux demandes d'aide et d'assistance existantes et nouvelles. Des structures démocratiques et inclusives qui appuient et favorisent le bénévolat devraient être mises en place. Afin de développer et de soutenir ces réseaux d'acteurs de différents secteurs et domaines, sur la base de la reconnaissance mutuelle et de la confiance à tous les niveaux, y compris au niveau local, régional, national et européen, un financement public adéquat et approprié devrait être disponible.

Résultats :

- Les centres et plateformes de bénévolat/volontariat sans but lucratif reçoivent un financement public suffisant.
- Les décideurs et décideuses s'engagent auprès des centres de bénévolat/volontariat sans but lucratif pour leur contribution à l'élaboration et à la conception des politiques en tant qu'experts dans le domaine et non seulement en tant que partenaires de prestation.
- Des réunions intersectorielles régulières sont organisées pour encourager et faciliter la co-crédation de solutions entre les acteurs de différents domaines et secteurs, en exploitant le plein potentiel des bénévoles/volontaires et de leurs organisations.

DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Comme l'a souligné le Concours de la Capitale européenne du bénévolat/volontariat, une bonne collaboration intersectorielle au niveau local entre les secteurs public et privé (à but lucratif et sans but lucratif), pour les communautés de toutes tailles et de toutes situations, a un potentiel élevé en tant que moteur de création de valeur qui est crucial pour le développement durable, ainsi que pour la préparation aux catastrophes et la réduction des risques. Cette collaboration permet aux différents intervenants de faire face ensemble aux menaces et de contribuer à des solutions communes et durables aux défis actuels et futurs.

Résultats :

- Le rôle spécifique des acteurs du secteur public au niveau local pour faciliter et permettre ce processus est reconnu et la création d'un environnement propice à une collaboration intersectorielle constructive est réalisée et considérée comme cruciale dans ce processus.
- La co-crédation de politiques publiques devient la norme et les opportunités offertes par les processus décisionnels participatifs sont pleinement explorées et exploitées.
- Une attention particulière est accordée aux liens entre les secteurs public et privé (sans but lucratif et à but lucratif) et tous les intervenants s'efforcent de comprendre la valeur ajoutée de la contribution de chaque secteur.

COOPÉRATION TRANSNATIONALE ET SOLIDARITÉ

Partout dans le monde, nous assistons à une augmentation de l'activisme et du bénévolat/volontariat qui traversent les frontières et relient les gens motivés à relever des défis mondiaux comme les changements climatiques, la migration et la pandémie de COVID-19. Tout cela a réaffirmé l'importance de la solidarité au-delà des frontières comme moyen de relever les défis communs, les inégalités et de protéger et soutenir les personnes vulnérables.

Résultats :

- Les bénévoles/volontaires sont reconnus comme une force importante pour atteindre les objectifs globaux de développement durable (ODD).
- Des fonds appropriés sont fournis aux réseaux européens dédiés au soutien et à la promotion du bénévolat/volontariat qui apportent une valeur ajoutée claire à ces objectifs reflétant pleinement ce rôle crucial.
- Les établissements d'enseignement, le développement des bénévoles/volontaires et les organisations impliquant des bénévoles/volontaires sont soutenus pour renforcer leur capacité à promouvoir et mettre en œuvre la solidarité mondiale et les objectifs de développement durable (ODD), en explicitant le lien entre les activités de bénévolat et 17 objectifs.
- Les programmes d'échange de bénévoles/volontaires et le partage de l'expérience et de la pratique de développement des bénévoles/volontaires européens et l'apprentissage des autres sont facilités et encouragés.
- Les autorités statistiques rendent visible la contribution apportée par le bénévolat/volontariat à l'Agenda 2030 des Nations Unies en incluant les contributions volontaires/bénévoles dans les examens nationaux volontaires (ENV) pour les ODD.



NOUVEAUX BÉNÉVOLES/VOLON TAIRES ET MÉTHODES

BÉNÉVOLAT/VOLONTARIAT NON FORMEL

La numérisation et les réseaux sociaux ont facilité un nombre accru d'activités de bénévolat/volontariat non formel. En plus de fournir des réponses flexibles et immédiates aux besoins de la société, ils ont une importance supplémentaire pour nourrir un sentiment de connexion et de solidarité entre les personnes confrontées à des défis communs. Surtout en temps de crise, le bénévolat/volontariat spontané peut être une ressource clé pour la résilience communautaire. Bien que l'accroissement de l'engagement informel et spontané apporte de nouvelles dynamiques et de nombreux avantages, il ouvre également la voie à des idées et des actions qui ne sont pas toujours réellement fondées sur les véritables besoins sociétaux et peuvent causer des dommages et des pertes de potentiel.

Résultats :

- L'importance de renforcer les réseaux d'entraide et de solidarité est reconnue comme un élément important et essentiel des stratégies de soutien au bénévolat/volontariat, en particulier pour les communautés isolées et vulnérables.
- On est conscient que, si l'accroissement de l'engagement informel et spontané apporte de nouvelles dynamiques et de nombreux avantages, il ouvre également l'espace aux idées et aux actions qui ne contribuent pas au bien-être et au bien commun, et pour éviter cela, des normes de conduite de base sont mises en place.
- Les intervenants de différents secteurs s'engagent à trouver les meilleurs modèles pour capitaliser sur le potentiel de ce type d'engagement en réalisant des synergies avec des formes plus structurées d'engagement communautaire et de réponse collective afin d'éviter le chevauchement et le dédoublement des efforts et contribuer à des initiatives durables qui sont véritablement nécessaires fondées sur les besoins.
- Un soutien public approprié et suffisant est fourni aux organisations d'infrastructures bénévoles/volontaires pour qu'elles aient la capacité de soutenir et d'orienter ces nouvelles formes de bénévolat/volontariat.

NUMÉRISATION

La technologie numérique peut être utilisée pour faciliter l'accès et améliorer la qualité du bénévolat/volontariat. Le développement numérique a montré le potentiel de mobiliser davantage de participation et de soutenir les mouvements sociaux. Le bénévolat/volontariat en ligne a montré l'importance de la numérisation comme moyen essentiel de répondre à de nombreux besoins dans nos sociétés de nos jours. Si l'accès à l'information, aux réseaux sociaux et au réseautage a rendu le bénévolat accessible à un plus grand nombre de personnes et peut élargir l'espace pour plus de possibilités de bénévolat/volontariat, cela peut également constituer un obstacle pour les personnes qui n'ont pas accès aux moyens et/ou aux compétences numériques. Supporter l'autonomisation numérique responsable dans les organismes de bénévolat/volontariat est l'un des principaux moyens d'accroître le potentiel du bénévolat/volontariat, mais il faut veiller à ce que les différences d'accès aux outils numériques et aux données ne mènent pas à d'autres inégalités dans l'accès au bénévolat ou soutien bénévole/volontaire.

Résultats :

- Il est parfaitement entendu que les organisations de bénévolat/volontariat peuvent jouer un rôle de plusieurs façons, par exemple en identifiant les besoins et en fournissant un accès en ligne à travers de données et la mise à disposition de matériel informatique/logiciel, d'éducation à la culture numérique, de compétences numériques et de pensée critique, etc.
- Les organisations de bénévoles/volontaires disposent des ressources nécessaires (connaissances, matériel, finances et soutien technique) pour soutenir pleinement leurs bénévoles/volontaires dans leurs activités (en ligne et hors ligne).
- Les besoins des organisations sont pris en compte et un équilibre approprié est maintenu entre le soutien aux opportunités de bénévolat/volontariat hors ligne et en ligne.
- L'impact des développements de l'IA sur le volontariat est pleinement exploré et traité.

QUALITY FOR NEW WAYS OF ENGAGEMENT

Pour offrir des expériences de bénévolat/volontariat de qualité aux nouveaux bénévoles/volontaires, il faut les préparer et les éduquer à leur rôle, en veillant à les aider en tout temps à comprendre comment le bénévolat contribue au bien commun. En particulier lorsque on est formé et/ou préparé pour faire du

les bénévoles/volontaires devraient avoir les connaissances et les outils nécessaires pour identifier les possibilités qui pourraient être considérées comme des rôles qui remplacent des emplois plutôt que comme de véritables rôles de bénévolat. Il faudrait aussi les aider à s'appuyer sur ces expériences de bénévolat pour les amener à s'engager à long terme dans des causes qu'ils veulent supporter s'ils le souhaitent. Il convient également de souligner l'importance des valeurs et de la solidarité en tant que force motivante au cœur de leur action, ainsi que d'autres facteurs motivants qui sont personnels pour les volontaires/bénévoles eux-mêmes.

Résultats :

- La qualité du bénévolat/volontariat est assurée en encourageant les entités qui offrent des opportunités de bénévolat aux bénévoles/volontaires actuels et nouveaux à appliquer les principes de l'engagement bénévole/volontaire de qualité décrits dans le PAVE.
- Le bénévolat/volontariat en ligne de qualité est assuré en encourageant les bénévoles/volontaires et les organisations à être guidés par les lignes directrices de CEV pour le bénévolat/volontariat en ligne
- Chaque bénévole/volontaire dispose d'un point d'information ou de référence approprié et accessible pour formuler ses questions et suggestions.
- Le programme éducatif pour les bénévoles/volontaires et les organismes de bénévoles/volontaires comprend des valeurs et des compétences civiques fondamentales comme partie intégrante.
- Les cadres juridiques sont mis à jour pour prendre adéquatement en compte les nouveaux développements afin d'assurer la sécurité et la qualité dans le volontariat.

NOUVELLES SITUATIONS D'EMPLOI

L'évolution de la réglementation de l'emploi et des cultures de travail conduit à une nouvelle réalité de l'emploi avec plus de flexibilité pour certains, mais aussi des horaires de travail plus imprévisibles et variables pour les autres.

Résultats :

- Les organisations de bénévoles/volontaires sont habilitées et soutenues à s'adapter afin d'offrir des possibilités de bénévolat/volontariat qui correspondent à l'évolution des conditions de travail et du temps de travail. Cela permettra d'organiser l'engagement bénévole/volontaire de manière inclusive, permettant aux organisations de répondre à leurs missions avec le soutien du plus grand nombre de bénévoles/volontaires possible.
- Les organisations coupoles/fédérations autour du bénévolat/volontariat sont habilitées et soutenues pour s'assurer que le soutien qu'elles offrent aux bénévoles/volontaires potentiels et existants, est fourni de manière à être sensible à ces nouvelles situations d'emploi.
- De nouvelles idées pour permettre à tous les citoyens européens d'avoir plus de temps libre du travail ou d'autres devoirs afin de remplir les droits ou devoirs des citoyens contribuant au bien commun, y compris le bénévolat/volontariat, sont explorées.

SYNERGIES ENTRE POLITIQUE SOCIALE ET DE SANTÉ

Les personnes qui demandent des prestations ou tout autre type de soutien de l'État, comme les processus d'intégration des nouveaux arrivants, ne devraient pas être exclues ou empêchées de faire du bénévolat/volontariat. Les autorités de l'Etat ne devraient pas abuser du bénévolat/volontariat comme un outil obligatoire pour remettre les gens au travail, le bénévolat/volontariat devrait être fondé sur le libre arbitre d'une personne et ne devrait pas être exigé par les autorités de l'État comme condition pour tout soutien ou considération.

Résultats :

- L'inclusion du bénévolat/volontariat dans les régimes de prescription sociale est soigneusement étudiée et prise en compte à l'aide de données recueillies à partir d'expériences d'essai étroitement surveillées avant d'être soumises à une sensibilisation et une mise en œuvre plus vastes et plus importantes. La caractéristique essentielle du choix et du libre arbitre du bénévolat/volontariat devrait être maintenue.
- Lorsqu'on cherche à s'engager dans le bénévolat/volontariat, il n'y a pas de mesures supplémentaires requises pour les personnes qui reçoivent une allocation ou tout autre soutien de l'État, par rapport à ceux qui ne le font pas.

VOLUNTOURISME

Il y a une croissance de l'offre et de la demande de « volontourisme » - des opportunités de bénévolat/volontariat prises dans le cadre de l'objectif principal du voyage ou engagées tout en voyageant dans le pays des bénévoles/volontaires ou dans un autre pays. Le bénévolat/volontariat et le tourisme sont deux phénomènes motivés par la passion et l'intérêt pour un sujet particulier et sont tous deux quelque chose que les gens s'engagent généralement dans leur temps libre. Les concepts et les sentiments comme l'excitation, les souvenirs, les possibilités, le divertissement, le temps libre, les voyages, les nouvelles expériences et le plaisir sont communs aux deux. On observe une tendance croissante à lier les deux concepts. Comme le temps des gens devient de plus en plus sous pression, en raison de la vaste gamme d'opportunités qui sont à leur disposition pour faire l'expérience, à la fois en ligne et hors ligne, l'idée de combiner le temps qui est disponible pour être consacré au tourisme et une vacance, avec le temps qui pourrait être engagé à des fins de solidarité, est de plus en plus attrayant pour un nombre toujours plus grand de personnes. Comme pour de nombreux autres phénomènes, différentes personnes et organisations ont identifié un « potentiel commercial » dans cette proposition. Il y a une industrie en expansion de plusieurs milliards d'euros de ce qui est maintenant connu sous le nom de « volontourisme ».

Résultats :

- La croissance du secteur est surveillée et réglementée afin d'assurer des expériences de bénévolat/volontariat de qualité qui procurent un avantage supplémentaire mesurable au bien commun et à la collectivité locale.
- Les citoyens et citoyennes qui considèrent le modèle du bénévolat/volontariat comme un moyen de s'engager en tant que bénévole/volontaire ont accès à l'information afin de prendre des décisions éclairées pour choisir des expériences de qualité.
- De grandes campagnes d'information pour sensibiliser le public aux enjeux du volontourisme - les dommages qu'il peut causer et les indicateurs de qualité sont mis en œuvre.

Pour qui allez-vous voter ?



Quelle est leur *vision* du *bénévolat* ?

*This publication is supported by the European Commission in the framework of the Citizens, Equality, Rights and Values - CERV programme
Sole responsibility for the publication lies with the Centre for European Volunteering (CEV).*

*Contact:
© Centre for European Volunteering (CEV)
Avenue des Arts 7-8
Brussels 1210
Belgium
www.europeanvolunteercentre.org
communication@cev.be*

*"Volunteering, Equality, Rights, Action (VERA)"
Project Co-funded by the Citizens, Equality, Rights and Values programme - CERV
Project No. 101140501*

   @VolunteeringCEV

  CEV-Centre for European Volunteering